

SERVICE : DIGIFLOW

Fedict - Federale Overheidsdienst ICT
Fedict - Service Public Fédéral ICT



Code Service : Digiflow
Groupe de services : Plateformes et middleware
Publics cibles : Services publics
Version du document : V 2.0

Table des matières

1. Le service en bref	3
2. Avantages	3
3. Contexte	4
4. Utilisateurs actuels et cibles	4
5. Description du service	5
5.1 CONCEPT TECHNIQUE	5
5.2 STRUCTURE FONCTIONNELLE	6
5.3 SUPPORT	7
6. Modalités d'accès au service	7
6.1 CHOIX DU CONTEXTE ET DEMANDE DE L'INSTITUTION INTERESSEE	7
6.2 DEMANDE D'ACCES INDIVIDUELLE AU CONTEXTE	8
7. Services associés	8
8. Demande d'info - contact	9
Annexe : Attestations disponibles	9

1. Le service en bref

Le service Digiflow est une **interface web** donnant accès, sous conditions, **aux sources authentiques**.

Pour rappel, les sources authentiques sont les données enregistrées par le service public responsable de leur exactitude et offertes à la consultation d'autres acteurs. Pour chaque type de données, la source qualifiée d'authentique constitue donc la référence, garante d'une **information la plus exacte et la plus récente possible**.

La consultation des sources de chaque administration publique est soumise à son **autorisation expresse selon des règles strictes de finalité et de proportionnalité**. En d'autres termes, la consultation ne porte que sur des informations ciblées, à l'usage d'institutions ou des départements précis, dans un but bien défini.

Ceci se traduit, dans Digiflow, par la **création de « contexte »** permettant une gestion maîtrisée des accès aux données.

Concrètement, les **utilisateurs autorisés** peuvent, via l'interface Digiflow, **effectuer des requêtes** en temps réel sur les **bases de données** les plus **fiables** et obtenir immédiatement les **résultats en ligne** avec possibilité de les sauvegarder et/ou de les imprimer.

Dans le cadre du service Digiflow, **Fedict assure** :

- la **gestion opérationnelle** et la **mise à disposition de l'interface**,
- **l'aide à la mise en place d'une première ligne de support** aux utilisateurs au sein de leur propre organisation, et
- le **support** de cette première ligne si elle ne peut résoudre le problème de ses utilisateurs.

Fedict assure également la mise à disposition des **moyens d'authentification** donnant accès à Digiflow.

2. Avantages

- **Facilité d'accès sécurisé aux sources authentiques**, soit aux données les plus fiables.
- **Gain de temps** : Digiflow permet de faire **plusieurs requêtes, en même temps, à des sources différentes**, par rapport à une problématique définie.
- **Respect des aspects légaux de confidentialité** garanti par la mise en place de « contexte » et de moyens d'authentification sans que l'administration n'ait à assumer une gestion compliquée des accès aux utilisateurs.
- **Ni infrastructure, ni implémentation** ne conditionne l'accès au service pour ceux qui consulte les données. Un PC connecté à Internet suffit.
- **Conservation de requêtes précédentes** pour les utilisateurs et **traçabilité des requêtes** pour les fournisseurs.
- **Gratuité** du service.

3. Contexte

Consultation facilitée des données fiables, rapidité, efficacité... La mise à disposition du service Digiflow à l'intention des institutions publiques participe pleinement à l'accomplissement d'une des missions de Fedict, soit le **développement de l'e-government** en Belgique.

Jadis, les personnes morales ou physiques devaient elles-mêmes effectuer les **démarches** pour obtenir, auprès de diverses administrations, des **attestations** réclamées par d'autres.

Aujourd'hui, grâce à Digiflow, les institutions publiques peuvent **s'échanger directement** ces informations entre elles, sans plus devoir les demander aux personnes concernées.

Il s'agit donc là d'une **simplification administrative** bénéfique, non seulement pour les institutions publiques mais également pour leurs interlocuteurs.

Mentionnons encore que la Commission de la protection de la vie privée est, le cas échéant, consultée et donne son accord sur l'accès à des données personnelles, évitant ainsi toute utilisation abusive.

4. Utilisateurs actuels et cibles

Les utilisateurs actuels ou potentiels de Digiflow se divisent en **deux groupes** :

- les **administrations, détentrices de sources authentiques**, qui souhaitent en faciliter la consultation ;
- les **administrations et leurs partenaires qui souhaitent consulter** ces sources authentiques.

Pour ces derniers, l'attrait de l'outil Digiflow est totalement dépendant de leur **intérêt pour telles ou telles données déjà disponibles sur la plateforme**, via un « contexte » existant ou à créer.

Ex. : le contexte Télémarc créé dans le cadre des marchés publics.

Celui-ci permet aux pouvoirs adjudicateurs d'avoir accès :

- aux comptes annuels déposés à la BNB,
- à l'attestation de déclaration et de paiement des cotisations de sécurité sociale de l'ONSS,
- à l'attestation d'assujettissement à la TVA,
- à la situation juridique (non faillite ou situation similaire) des entreprises soumissionnaires, sans que celles-ci n'aient elles-mêmes à produire des documents de preuve.

Ces 4 attestations sont davantage explicitées dans l'annexe en fin de document.

La liste complète et à jour des contextes peut également être obtenue, sur simple demande, au Service Desk de Fedict.

Aujourd'hui, l'utilisation du service Digiflow, moyennant les autorisations relatives aux données, est **ouverte aux services publics fédéraux, communautaires, régionaux, ainsi qu'aux communes**.

5. Description du service

5.1 Concept technique

Digiflow est une application Web générique qui collabore avec d'autres applications et d'autres services situés dans des couches différentes.

Nous retrouvons l'application Digiflow dans la « Couche Application ». Digiflow est une application cliente de la « Couche Intégration » en ce sens qu'elle permet à un utilisateur d'envoyer des requêtes aux sources authentiques via cette « Couche Intégration ».

Elle permet aussi de visualiser les réponses à ces requêtes dans un format PDF acceptable pour l'utilisateur.

La « Couche Intégration » est une couche logicielle capable d'acheminer à bon port un message entre deux applications hétérogènes (dans ce cas-ci : le front office [Digiflow] et le back office [Sources Authentiques]). Il agit simplement comme le ferait un bureau de poste en dirigeant correctement le message vers le bon destinataire (opération de routage) sans regarder le contenu ni le transformer. C'est de cette façon que l'UME (Universal Messaging Engine) fonctionne. Le FSB (Federal Service Bus), qui remplacera l'UME dans le courant de l'année 2009, va beaucoup plus loin que son prédécesseur en intégrant entre autres des opérations supplémentaires de validation, d'enrichissement, de transformation de données et d'appels à des opérations spécifiques. Par message, nous entendons toute requête ou livraison de données.

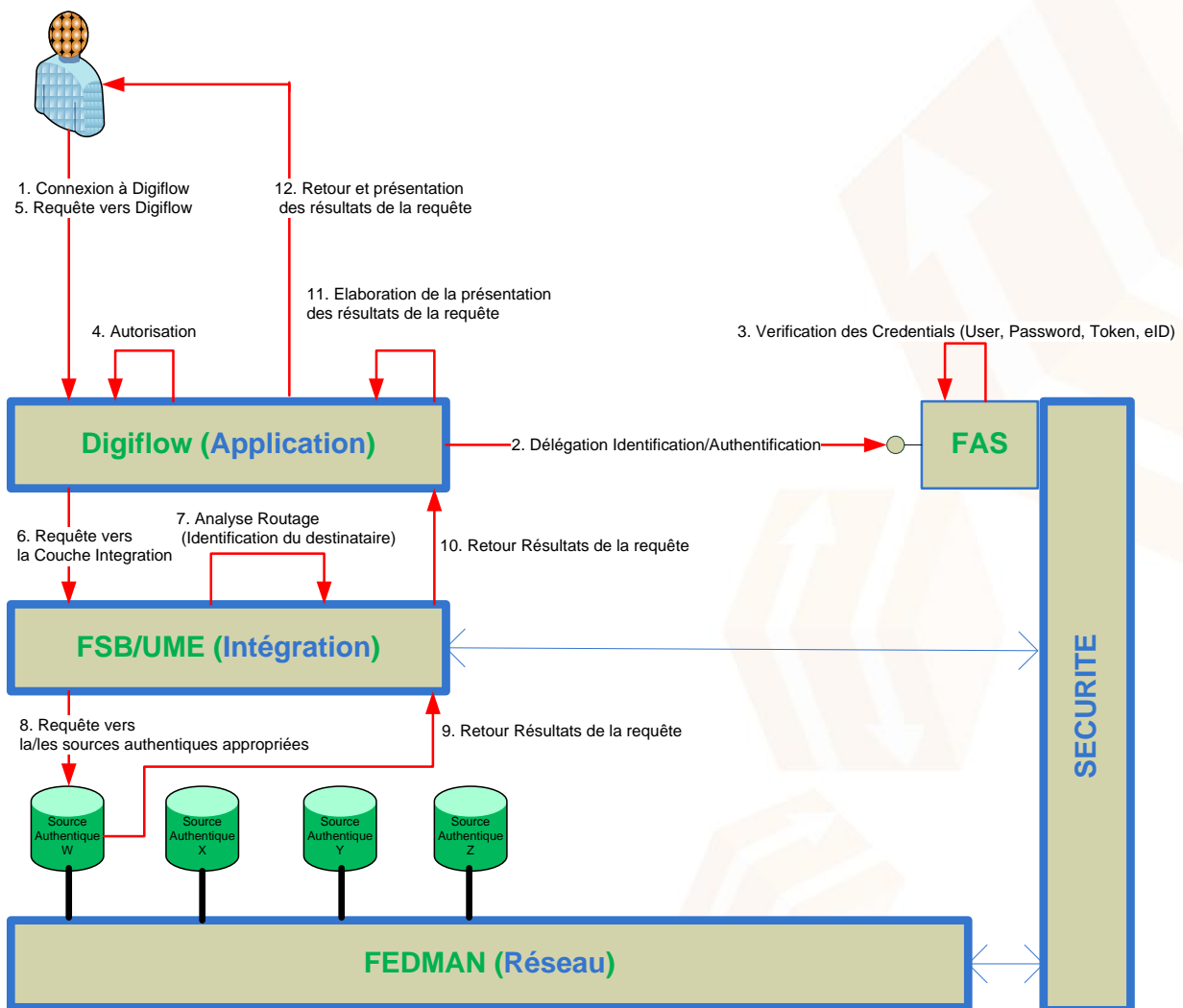
Ce sont les « sources authentiques » (Data Provider) qui fournissent les données de base qui constituent l'essentiel des résultats des requêtes émises.

La « Couche Network » est la couche physique sur laquelle l'ensemble de l'infrastructure se repose. C'est elle qui rend physiquement possible l'acheminement de l'information.

La « Couche Security » est celle qui gère l'aspect de sécurité depuis le niveau physique jusqu'au niveau applicatif.

Dans le cadre de l'application Digiflow, il est fait appel au composant spécialisé FAS (Federal Authentication Service) pour la vérification de l'identité de l'utilisateur désireux de se connecter et d'utiliser l'application Digiflow. L'autorisation finale reste de la responsabilité de l'application Digiflow.

5.2 Structure fonctionnelle



Le scénario classique d'utilisation de Digiflow peut être représenté à l'aide du flux principal suivant au travers des différentes couches architecturales.

- Connexion à Digiflow:
 - L'utilisateur s'identifie pour se connecter (User, password, Token, eID).
- Délégation Identification/Authentication
 - Digiflow délègue au FAS (Federal Authentication Service) la responsabilité de la vérification de l'identité et de l'authentification du connectant.
- Vérification de l'identité
 - Le FAS (Federal Authentication Service) vérifie et authentifie le connectant.
 - Plusieurs moyens d'identification sont supportés (user/password, Token, eID).
- Autorisation
 - Digiflow autorise le connectant à pouvoir émettre des requêtes.
- Requête vers Digiflow
 - Le connectant émet une requête vers Digiflow.
- Requête vers la « Couche Intégration »

- Digiflow redirige la requête vers la « Couche Intégration » chargée d'acheminer correctement la requête vers le back-end.
7. Analyse Routage
 - La couche Intégration identifie le routage correct à imposer à la requête afin d'accéder aux sources authentiques adéquates pour la requête.
 - Au besoin, dans un scénario FSB (Federal Service Bus), des opérations de vérification, d'enrichissement de données, de transformation et d'autres opérations spécifiques ont lieu.
 8. Requête vers la/les source(s) authentique(s) appropriée(s)
 - La requête est effectivement envoyée en direction de la bonne source authentique.
 9. Retour des résultats de la requête
 - La source authentique retourne le résultat de la requête à la « Couche Intégration ».
 10. Retour des résultats de la requête
 - La « Couche Intégration » redirige les résultats vers Digiflow.
 11. Elaboration de la présentation des résultats de la requête
 - Digiflow se charge d'élaborer une présentation des résultats pour l'utilisateur.
 12. Retour et présentation des résultats de la requête
 - Digiflow se charge d'envoyer les résultats correctement présentés au connectant.

5.3 Support

Outre la gestion opérationnelle et la mise à disposition de l'interface, **Fedict** aide à mettre en place **une première ligne de support** aux utilisateurs au sein de leur propre organisation.

Si cette première ligne ne peut résoudre le problème de ses utilisateurs, Fedict assure son support de 2^{ème} et 3^{ème} ligne par le biais du **Service Desk**.

Celui-ci est **prêt à répondre**, chaque jour ouvrable de 8h à 18h, à tout problème, et s'il ne dispose pas lui-même d'une solution immédiate, il fait appel aux compétences d'autres équipes, mais il reste l'interlocuteur unique du support de première ligne de l'institution, s'assurant ainsi du suivi efficace de sa demande.

6. Modalités d'accès au service

6.1 Choix du contexte et demande de l'institution intéressée

Reprécisons que Digiflow est un **outil permettant d'accéder à des données**. Avant de s'intéresser à ce dernier, l'administration se demandera si les données qui l'intéressent sont déjà **disponibles ou non dans un « contexte » existant**.

La **liste des contextes** peut être obtenue en s'adressant au **Service Desk** de Fedict.

Trois cas de figure se présentent :

- **Les données sont déjà disponibles dans le bon contexte.**

Fedict peut rapidement mettre les données à disposition de l'administration demanderesse selon les procédures prévues.

En fonction du contexte et de la confidentialité des données qu'elle souhaite consulter, l'administration demanderesse devra simplement démontrer qu'elle dispose de l'approbation requise pour accéder aux données.

Ceci peut notamment dépendre d'un arrêté royal ou d'un avis de la Commission de la protection de la vie privée. L'administration demanderesse veillera également à mettre en place, par l'intermédiaire des consultant et gestionnaire en sécurité, les mesures de sécurité visant à garantir le bon usage des données consultées.

- **Les données sont disponibles mais pas encore dans le contexte voulu.**

L'administration demanderesse doit alors prendre contact avec l'administration détentrice des données afin de savoir si celles-ci sont réutilisables dans le contexte désiré.

Le cas échéant, la Commission de la protection de la vie privée devra également se prononcer sur le caractère licite du nouveau contexte.

Si c'est le cas, Fedict peut alors créer le contexte et mettre les données à disposition de l'administration demanderesse.

- **Les données ne sont pas disponibles sur Digiflow.**

Le troisième cas de figure est assez identique au deuxième à ceci près qu'il demandera davantage de temps, afin de pouvoir intégrer les données voulues dans le système.

6.2 Demande d'accès individuelle au contexte

Dès le moment où les données sont disponibles dans le contexte souhaité sur Digiflow et qu'un accord est signé entre Fedict et l'institution demanderesse pour l'utilisation de ce contexte, les fonctionnaires de l'institution intéressés par la consultation des données devront s'enregistrer et demander l'accès voulu à leur gestionnaire de sécurité.

L'enregistrement pour l'identification/authentification des fonctionnaires fait l'objet d'un autre service Fedict.

7. Services associés

Comme expliqué ci-dessus, Digiflow utilise en amont le **Federal Service Bus**.

Pour plus d'informations, nous vous reportons à la présentation du service « Federal Service Bus ».

Pour les fonctionnaires utilisateurs de Digiflow, l'accès est conditionné par l'utilisation du **Federal Authentication Service**.

Pour plus d'informations, nous vous reportons à la présentation du service « Federal Authentication Service ».

8. Demande d'info - contact

Vous êtes intéressé par le service **Digiflow** proposé par Fedict et vous souhaitez de plus amples informations ?

Prenez contact avec le Service Desk de Fedict :

- Digiflow@servicedesk.fedict.be
- 078 15 03 12

ANNEXE : Attestations disponibles

Il existe aujourd'hui quatre attestations disponibles dans le contexte « Telemarc » relatif aux marchés publics. Certaines ne présentent aucun caractère sensible et sont donc potentiellement libres d'accès. D'autres ne sont accessibles que dans des conditions de proportionnalité et de finalité bien définies. Rappelons que sur demande, l'utilisation des attestations dans un autre contexte à définir est possible, de même que la mise à disposition ultérieure d'autres attestations.

1. Comptes annuels d'entreprise

Source : Banque Nationale de Belgique.

Disponibilité : libre.

Seuls les comptes annuels de l'année civile en cours ou de l'une des trois années civiles précédentes peuvent être consultés. A condition que l'entreprise ait effectivement déposé ses comptes auprès de la Banque nationale.

Utilisation : les comptes annuels d'entreprise permettent de vérifier toute donnée utile relative à la santé d'une entreprise.

Contenu : les comptes annuels de l'entreprise peuvent être téléchargés sous format PDF et, ensuite, imprimés ou visualisés via Adobe Acrobat Reader.

2. Attestation TVA

Source : SPF Finances

Disponibilité : libre.

Utilisation : l'attestation qualité TVA permet de vérifier si une entreprise est enregistrée en Belgique comme assujettie à la TVA.

Contenu : cette attestation mentionne la date de début et éventuellement la date de fin de l'enregistrement comme assujetti à la TVA. Attention, ces informations ne remplacent pas la preuve que l'entreprise a rempli ses obligations relatives au paiement de la TVA.

Consultation : l'attestation peut être visualisée directement dans le navigateur via Adobe Acrobat Reader, être imprimée ou téléchargée au format PDF.

3. Attestation ONSS

Source : Office National de Sécurité Sociale

Utilisation : l'attestation ONSS permet de vérifier que l'employeur a envoyé sa déclaration trimestrielle et payé ses cotisations de sécurité sociale.

Disponibilité : sous conditions de proportionnalité et de finalité définies dans un contexte. (Actuellement : Télémarc)

Contenu : dans la mesure où tous les éléments sont disponibles, l'attestation donne la dernière situation de compte, soit celle du dernier trimestre civil échu au moment de la requête.

En spécifiant une autre date, on peut toutefois rechercher les attestations des deux années antérieures.

Consultation : l'attestation peut être visualisée directement dans le navigateur via Adobe Acrobat Reader, être imprimée ou téléchargée au format PDF.

4. Attestation de non faillite ou de situations similaires

Source : Banque Carrefour des Entreprises

Disponibilité : libre.

Utilisation : l'attestation qualité TVA permet de vérifier la situation de l'entreprise.

Contenu : l'attestation fournit la situation actuelle de l'entreprise (une « photo » prise le jour de la requête) : négative ou positive conformément aux critères légaux.

En cas de réponse négative, la BCE fournit :

- le code correspondant à la situation juridique de l'entreprise
- la description de ce code
- la date de début de la situation juridique de l'entreprise
- éventuellement, la date de fin (le champ est vide quand la situation annoncée est toujours valable)
- l'explication juridique de la situation juridique dans laquelle se trouve l'entreprise
- l'impact, soit l'interprétation de la situation juridique actuelle.

En cas de réponse négative, il est également possible de demander un historique de la situation juridique de l'entreprise.

Consultation : l'attestation peut être visualisée directement dans le navigateur via Adobe Acrobat Reader, être imprimée ou téléchargée au format PDF.